



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, que le budget de la Ville de La Pocatière pour l'exercice financier 2021 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, qui aura lieu **le lundi 14 décembre 2020, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de La Pocatière, au 412, 9^e Rue, La Pocatière.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à La Pocatière ce 30 novembre 2020

Danielle Caron, OMA
Greffière